



Union des Sections Locales des Retraités du Pays d'Arles

Motion des retraités réunis le 24 novembre 2015 à la Bourse du Travail d'Arles

Les retraités rassemblés tiennent à témoigner leur soutien et leur solidarité à l'ensemble des familles touchées par la tragédie du vendredi 13 novembre. Ils partagent la déclaration du Comité Confédéral National de la CGT relative à ce drame et les exigences énoncées en direction de l'Etat, notamment en matière de progrès, de démocratie sociale, d'éducation, de sécurité, de paix et de positionnement diplomatique.

Cette situation douloureuse touche la conscience de chacun des citoyens, mais c'est bien le combat pour la justice sociale qui fera reculer les guerres, le terrorisme, le fondamentalisme, la xénophobie, le racisme, l'obscurantisme et la régression.

Ainsi, les retraités n'acceptent plus de voir leur pouvoir d'achat se rabougrir (l'augmentation de 0,1% des pensions au 1er octobre a été vécu comme une provocation après un gel de 2ans et demi), et leurs conditions de vie se détériorer.

Aussi ils revendiquent :

- ☞ **Le retour à la revalorisation annuelle** de toutes les pensions et retraites au 1^{er} janvier et le rattrapage des 31 mois sans revalorisation,
- ☞ **L'indexation sur l'évolution des salaires,**
- ☞ **l'amélioration du pouvoir d'achat et aucune pension inférieure au smic pour une carrière complète que nous revendiquons à 1 700€,**
- ☞ **un rattrapage immédiat de 500 euros indispensable pour bien vivre,**
- ☞ **Le rétablissement de la demi-part fiscale** supplémentaire pour tous les parents isolés ayant élevé un enfant et le retour à l'exonération fiscale des majorations familiales de pension pour les retraités ayant eu 3 enfants, sans attendre **une véritable réforme fiscale** qui garantisse l'égalité entre les citoyens tout en finançant les services publics.
- ☞ **Le maintien et l'amélioration des pensions de réversion** et la suppression des conditions de ressources,
- ☞ **La prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale et donc la suppression de la CASA** (Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie). Estimant insuffisant le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, ils revendiquent une augmentation des moyens permettant l'amélioration de la prise en charge, que ce soit à domicile ou en établissement.
- ☞ **la construction de maisons de retraites publiques** avec des tarifs accessibles à tous.
- ☞ **le développement et le renforcement des services publics** indispensables à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé.

Union Locale CGT - Bourse du Travail - 3 rue Parmentier - 13200 ARLES

☎ 04 90 96 50 27 - Fax 04 90 96 46 78 - e.mail: retraites@cgтарles.fr - site:cgтарles.fr